



Prestation de conseil en architecture intérieure

Résumé

La Goupille vous accompagne dans la création de votre projet d'architecture intérieure en vous proposant une **prestation de conseil sur mesure**.

L'objectif de cette prestation est de vous orienter dans votre réflexion sur vos envies et vos besoins, et de vous aider à faire des **choix esthétiques et fonctionnels** pertinents pour vos agencements.

Au terme de la prestation, nous vous fournissons des **documents graphiques** (dessins, plans) sur lesquels vous appuyer pour mener votre projet à bien.

Contenu

Notre prestation se construit en collaboration avec vous, sur la base de plusieurs rendez-vous. Elle comprend :

- Un premier rendez-vous sur le lieu du chantier, afin de procéder à une **prise de cotes** et éventuellement au dessin de plans cotés (sauf s'ils existent déjà). Ces derniers ne pourront être utilisés comme plans de géomètre mais serviront d'appui pour la suite du travail.
- Un rendez-vous pour établir conjointement avec vous un **cahier des charges** : inventaire de vos envies et besoins, contraintes techniques et financières, normes et dimensionnements à respecter (2/3h).
- Des **propositions d'agencement** sous forme de "plans croquis", en fonction du cahier des charges (6/8h).
- Une **validation conjointe** avec vous de la proposition d'agencement qui convient le mieux à votre projet (3h).

- Des **plans plus développés, cotés et annotés** qui serviront à la maîtrise d'oeuvre pour bien comprendre et respecter vos envies et besoins (10/12h).
- Un rendez-vous avec vous pour établir un **nouveau cahier des charges centré sur l'esthétique**, l'ambiance, le rendu visuel du projet. Pour ce rendez-vous, nous nous appuyerons sur les images de référence que vous nous aurez fournies (3/4h).
- Des **propositions graphiques** du projet (images de référence, croquis, dessins d'ambiance, design de mobilier et d'agencements...) (14/18h).
- Un rendez-vous de présentation et de **validation commune du projet définitif** (3h).
- Une **disponibilité téléphonique et par mail** du début à la fin du projet pour échanger sur les propositions de manière rapide et efficace (dans le cadre de nos horaires de travail !).
- Après la prestation proprement dite, un **suivi du projet durant le chantier**, en lien avec l'architecte ou le maître d'oeuvre.
- Si vous le souhaitez, l'édition d'un devis gratuit pour le lot de menuiserie d'agencement et le mobilier, le tout réalisable par La Goupille.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous nous réservons le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier tout service si nous le jugeons nécessaire. Vous ne serez informés de ces modifications que si elles ont un impact sur votre projet.

Documents fournis

Les documents établis par La Goupille dans le cadre de la prestation de conseil en architecture intérieure sont des **propositions d'agencement** et/ou d'aménagement intérieur et ont seulement pour objet de renseigner sur les différentes possibilités de changement (espace, couleur, matériaux, lumière).

La Goupille n'est pas un bureau d'étude et ne prend pas en charge la maîtrise d'oeuvre ; ces documents ne sont donc ni des plans techniques, ni des plans d'exécution.

Tarif et volume horaire

Dans sa forme standard, notre prestation d'accompagnement coûte **3000 € HT**.

Cette prestation comprend **35 heures** de travail par La Goupille (rendez-vous avec le client non-inclus), mais ce volume pourra être modulé à la hausse ou à la baisse en fonction de vos besoins, impliquant une tarification adaptée au projet.

Païement

Contrairement aux commandes de fabrication de meubles ou d'agencement, nous ne demandons **pas d'acompte** pour la prestation de conseil en architecture. Votre règlement pourra donc s'effectuer après la prestation, une fois le travail terminé.

Cas particulier : vous n'obtenez pas votre financement

Si vous utilisez notre prestation de conseil dans le cadre d'une demande de financement et que vous ne parvenez pas à l'obtenir, nous ne vous demanderons que le **païement des heures travaillées**, au taux horaire de 12,90 € / h. Nous aurons besoin pour cela d'un **justificatif de refus de prêt**.

Conditions générales de vente

En signant un devis pour une prestation de conseil en architecture ou pour toute autre commande, vous vous engagez à respecter nos **conditions générales de vente**. Celles-ci sont jointes à nos devis, ou consultables sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://lagoupille.fr>